



## COMMUNIQUE DE PRESSE 11 AVRIL 2018

### L'UNESCO à l'ordre du jour de la 70<sup>ème</sup> Conférence Transfrontalière Mont-Blanc

Ce mercredi 11 avril 2018 Courmayeur a accueilli la 70<sup>ème</sup> Conférence Transfrontalière Mont-Blanc.

Six mois après la signature à Chamonix le 24 octobre 2017 d'une Déclaration d'intention exprimant la volonté commune des collectivités locales de la région transfrontalière de s'engager dans le processus de classement du Massif du Mont-Blanc au patrimoine mondial de l'UNESCO, ce dossier a figuré comme point central à l'ordre du jour.

Les experts missionnés dans les trois régions pour apporter les éléments scientifiques et techniques nécessaires au choix de la catégorie, à la définition de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du Mont Blanc par rapport aux 10 critères retenus par l'UNESCO et à une première esquisse du périmètre, ont présenté leurs premières conclusions. Après avoir rappelé les éléments clés d'une candidature au Patrimoine Mondial, définition d'une VUE reposant sur des attributs physiques, vérification de l'intégrité, de l'authenticité et de l'existence d'outils de protection adaptés et combler une lacune de la liste du Patrimoine Mondial, ils ont comparé les scénarios envisageables et émis quelques recommandations. Les représentants des trois Etats et les représentants des collectivités territoriales des Savoie, de la Région Autonome Vallée d'Aoste et du Canton du Valais ont souligné la qualité et la richesse du travail conduit lors de cette phase préliminaire et débattu des avantages et inconvénients des différents scénarios pour retenir trois pistes de travail. Constituer un comité scientifique destiné à lever d'ici la fin de l'année les incertitudes sur les critères naturels et démontrer la VUE, approfondir l'option paysage culturel, espace culturel vivant et évolutif qui présente une vision proche de l'Espace Mont Blanc sur les rapports homme/nature et évaluer la possibilité d'une candidature en tant qu'élément d'une série à partir d'un bien naturel déjà inscrit présentant des valeurs très proches comme Jungfrau Aletsch. Des analyses complémentaires indispensables pour définir la catégorie dont dépend le périmètre et la gouvernance qui permettront à la CTMB prévue cet automne de franchir une étape supplémentaire et d'engager le montage du dossier d'inscription.

Une procédure longue qui doit fédérer les populations des trois pays. Côté français, à l'initiative de WWF qui soutient ce dossier, un sondage IFOP confirme le bien-fondé de cette démarche avec 80% d'opinions favorable au projet de classement à l'UNESCO sur les sondés parmi les habitants du périmètre Espace Mont Blanc et plus largement de Savoie et Haute Savoie.

Légende photo : la délégation française composée de Eric Fournier, Patrick Vauterin, Georges Morand, Annick Cressens, Nicolas Evrard, Jean-Marc Bonino

Contacts :

Jean-Marc MILHOMME

Directeur de la communication, Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix  
Mont-Blanc

[dircom@chamonix.fr](mailto:dircom@chamonix.fr)

06 78 99 81 09

Catherine BERTHET

Chargée de mission politiques transfrontalières

[catherine.berthet@chamonix.fr](mailto:catherine.berthet@chamonix.fr)

06 07 61 83 81